

**Commission économique pour l'Europe**

Comité des politiques de l'environnement

Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l'Europe**Quinzième session**

Genève, 7 et 8 mai 2020

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Résultats des trois réunions du groupe spécial des indicateurs et des travaux ultérieurs du groupe : le projet de modèle de présentation de rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (2020-2030)**Modèle de présentation des rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (2020-2030)***Résumé*

En vertu de son mandat, le Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE) est chargé de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (ECE/CEP/BATUMI.CONF/2016/11, annexe II, par. 4 d)).

Les États participant à la Stratégie doivent présenter leurs rapports nationaux de mise en œuvre le 15 janvier 2021. Ces rapports rendront compte des progrès accomplis au niveau national ou au niveau de l'État pendant la prochaine phase intermédiaire de mise en œuvre de la Stratégie (2019-2020) et peuvent être considérés comme un point de départ pour la poursuite de la mise en œuvre au cours de la première phase du cinquième cycle de présentation de rapports obligatoires (2021-2025). On trouvera dans le présent document le modèle à suivre à cet effet (voir l'annexe I ci-dessous). L'ensemble d'indicateurs sur lequel repose le modèle de présentation des rapports a été élaboré par le Groupe d'experts des indicateurs relatifs à l'éducation en vue du développement durable. Ce modèle a été récemment mis à jour par un nouveau groupe spécial d'experts dénommé « groupe spécial des indicateurs », établi par le Comité directeur (ECE/CEP/AC.13/2019/2, par. 74 a)) à sa quatorzième session (Genève, 2 et 3 mai 2019) dans le but de moderniser le modèle de présentation des rapports existant en vue de la prochaine phase de mise en œuvre (2020-2030), compte tenu des domaines prioritaires du nouveau document de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019 que le Groupe spécial de la planification stratégique était en train d'élaborer. Le modèle de rapport a également été mis à jour pour tenir compte des analyses des cycles précédents du cadre pour le suivi et l'évaluation de la Stratégie de la CEE ainsi que, dans la mesure du possible, du nouveau dispositif de suivi



intitulé « L'éducation en vue du développement durable pour 2030 » de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et du mécanisme d'établissement de rapports annuels pour les objectifs de développement durable (notamment l'objectif 4).

Sur la base des rapports nationaux présentés, le secrétariat établira en 2021 un rapport de synthèse dans lequel il mettra en évidence les progrès réalisés et les difficultés rencontrées et formulera des recommandations. Le rapport de synthèse, qui est indispensable pour suivre les progrès accomplis depuis les phases précédentes et fixer les priorités futures de la mise en œuvre de la Stratégie, devrait être présenté à la seizième réunion du Comité directeur, en 2021.

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	3
Annexes	
I. Modèle de présentation des rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable	7
II. Récapitulatif et autoévaluation	31
III. Calendrier proposé pour l'établissement des rapports	32

Introduction

1. On trouvera dans le présent document un modèle de présentation des rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour l'éducation en vue du développement durable pour la première phase (2020-2025) de la prochaine période de mise en œuvre, qui s'étalera de 2020 à 2030. Ce modèle a été élaboré sur la base de la procédure d'examen de la mise en œuvre de la Stratégie appliquée au cours des périodes de mise en œuvre précédentes. Les derniers cycles de présentation des rapports (2010, 2014 et 2018) et les modèles correspondants (ECE/CEP/AC.13/2009/10, annexe, et ECE/CEP/AC.13/2014/5, annexe, et ECE/CEP/AC.13/2018/4, annexe I, respectivement) ont également été pris en considération, de même que les observations formulées ultérieurement par les pays à propos de la facilité d'utilisation et de l'intérêt pratique des indicateurs et sur les renseignements à fournir dans les rapports.
2. L'ensemble d'indicateurs a été mis au point par le Groupe d'experts des indicateurs relatifs à l'éducation en vue du développement durable, créé par la première Réunion de haut niveau des ministères de l'environnement et de l'éducation (Vilnius, 17 et 18 mars 2005). Des informations sur l'élaboration des indicateurs sont fournies dans trois rapports d'activité complémentaires (CEP/AC.13/2005/9, ECE/CEP/AC.13/2006/5 et ECE/CEP/AC.13/2008/4).
3. En 2014, afin de tenir compte des exigences de la troisième phase (2011-2015) de la période initiale de mise en œuvre de la Stratégie (2005-2015), le secrétariat, en concertation avec le Groupe d'experts des indicateurs, a apporté quelques changements au modèle de présentation des rapports.
4. En 2018, compte tenu des besoins et des priorités de la phase de mise en œuvre 2017-2019, qui sont décrits dans le cadre de mise en œuvre de la Stratégie (ECE/BATUMI.CONF/2016/11), le secrétariat, en concertation avec le Bureau, a apporté d'autres modifications au modèle de présentation des rapports élaboré en 2014 par le Groupe d'experts.
5. Le modèle de rapport a de nouveau été révisé en 2019 et en 2020 pour tenir compte des évolutions ultérieures. Au cours de la période 2018-2020, un groupe consultatif spécial créé à la treizième réunion du Comité directeur (ECE/CEP/AC.13/2018/2, par. 53) – qui a ensuite pris le nom de Groupe spécial de la planification stratégique – a défini de nouveaux domaines d'action prioritaires, qui devront être approuvés à la quinzième réunion du Comité directeur, en 2020. Ces nouveaux domaines d'action prioritaires feront partie d'un nouveau cadre de mise en œuvre de la Stratégie pour la période 2020-2030. D'ici à 2025, le Comité directeur devra avoir décidé si la mise en œuvre doit se poursuivre en gardant les mêmes priorités ou si de nouvelles priorités doivent être formulées pour la phase suivante de mise en œuvre, de 2026 à 2030. Le projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019 (ECE/CEP/AC.13/2019/4), qui rend compte de l'avancement des travaux du Groupe spécial de la planification stratégique, porte essentiellement sur certains domaines thématiques prioritaires de la nouvelle planification stratégique, à savoir : a) approche paninstitutionnelle de l'éducation au service du développement durable ; b) enseignement de qualité et éducation au service du développement durable ; c) éducation numérique, technologies de l'information et de la communication et éducation au service du développement durable ; et d) entrepreneuriat, emploi, innovation et éducation au service du développement durable.
6. À sa quatorzième réunion (Genève, 2 et 3 mai 2019), le Comité directeur a décidé de créer un autre groupe spécial d'experts – le groupe spécial des indicateurs – qui serait chargé de moderniser ou de réviser le modèle existant de présentation des rapports en vue de la prochaine phase de mise en œuvre (2020-2030) en tenant compte du nouveau document de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019 que le Groupe spécial de la planification stratégique était en train d'élaborer, et il a proposé de nommer le coordonnateur national des Pays-Bas Président de ce groupe spécial. Les pays ont eu la possibilité de proposer des experts pour participer à ses travaux. En fonction des réponses adressées au secrétariat, qui avait demandé qui souhaitait en devenir membre, le groupe spécial des indicateurs a été créé. Il réunit plusieurs experts de différents pays et

institutions, tels que l'Allemagne, la Belgique, le Canada, la Géorgie, la Hongrie, le Monténégro, les Pays-Bas et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et bénéficie de l'aide du secrétariat de la CEE.

7. À ce jour, le groupe a tenu trois réunions de travail : du 23 au 25 octobre 2019 à Utrecht (Pays-Bas), les 16 et 17 décembre 2019 à Podgorica et du 12 au 14 février 2020 à Bruxelles.

8. Le groupe avait pour mandat de réviser le modèle existant et/ou d'en élaborer un nouveau en fonction : a) des principaux points pris en compte par la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable ; b) des résultats obtenus dans la mise en œuvre de la Stratégie depuis 2005 ; et c) du nouveau cadre de mise en œuvre intitulé « Planification stratégique de l'éducation au service du développement durable à l'horizon 2030 ». Le but était de fournir aux États membres un modèle de présentation des rapports qui soit souple, révisé et modernisé et qui corresponde à la nouvelle mission du Comité directeur.

9. Après que le modèle révisé de présentation des rapports aura été soumis pour examen et commentaires à la quinzième réunion du Comité directeur, qui se tiendra les 7 et 8 mai 2020, le groupe se réunira une quatrième fois pour une dernière séance récapitulative afin de produire la version finale du projet de modèle en tenant compte des observations du Comité directeur. Cette réunion devrait avoir lieu en juin 2020, à La Haye (Pays-Bas).

10. Pour ses réunions de travail, le groupe s'était fixé les objectifs suivants : examiner et évaluer le cadre existant, déterminer quels indicateurs étaient déjà obsolètes ou le deviendraient dans les prochaines années, discuter des synergies possibles avec l'UNESCO et avec d'autres structures pertinentes, et mener une réflexion critique sur les expériences de la dernière décennie de mise en œuvre de la Stratégie.

11. Les débats qui ont eu lieu pendant les réunions de travail ont amené le groupe à prendre les principales décisions et propositions suivantes :

a) Supprimer du modèle utilisé pour le cycle de rapports précédent des questions portant sur la disponibilité de certains documents d'orientation pertinents auxquelles il a été répondu et, à leur place, poser des questions sur « ce qui a changé et pourquoi » ;

b) Réviser et simplifier les références aux niveaux d'éducation figurant dans le modèle, qui suivaient jusqu'ici la Classification internationale type de l'éducation. Beaucoup de pays ont eu du mal à répondre avec précision selon le système de la Classification internationale type, car les niveaux de leur système éducatif étaient souvent différents ;

c) « Reformuler » certaines questions afin de clarifier leur signification ;

d) Ajouter de nouvelles questions et de nouveaux indicateurs pour les nouveaux domaines thématiques et axes de travail proposés pour la prochaine période de mise en œuvre (2020-2030) ;

e) Tenir compte des travaux de l'UNESCO sur les rapports relatifs aux objectifs de développement durable (en particulier l'objectif 4 et la cible 4.7) ;

f) Prendre en compte les informations recueillies lors de la rencontre mondiale « Envision 4.7 » organisée par le réseau Bridge 47 (Helsinki, du 5 au 7 novembre 2019)¹, afin de discuter de la marche à suivre pour intensifier la collaboration dans la mise en œuvre de la cible 4.7 des objectifs de développement durable.

12. Dans les annexes détaillées du présent document, une nouvelle échelle comportant quatre niveaux, plus complète, permet d'indiquer avec une plus grande précision le degré de mise en œuvre des différents aspects de la Stratégie. Cette échelle remplacera l'approche « semi-quantitative » qui comprenait six niveaux (de A à F) correspondant à des pourcentages de cases cochées (ou de réponses positives) dans chacun des tableaux en

¹ Bridge 47, *Bridge 47 Global Event: Envision 4.7, Helsinki, 5-7 November 2019, Report*, accessible à l'adresse : www.bridge47.org/sites/default/files/2019-12/report_envision_4.7.pdf.

annexe. Dans certaines questions, les pays seront invités à tirer leurs propres conclusions concernant les tendances qui se dégagent de leurs réponses.

13. En révisant le modèle de présentation des rapports, le groupe spécial s'est efforcé de veiller à la synergie entre, d'une part, le cadre pour le suivi et l'évaluation de la Stratégie de la CEE, d'autre part les travaux en cours sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et, enfin, le suivi et l'évaluation quadriennaux des progrès en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale et d'éducation au service du développement durable conformément à la recommandation de 1974 de l'UNESCO sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. L'UNESCO lancera son nouveau dispositif intitulé « L'éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des objectifs de développement durable (L'EDD pour 2030) », à l'occasion de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable, qui sera organisée par l'Allemagne (Berlin, 2 au 4 juin 2020). Par conséquent, s'il n'est pour le moment pas possible d'harmoniser les questions, cela pourrait l'être pendant le prochain cycle de suivi et d'évaluation.

14. Les principales caractéristiques de la procédure de présentation des rapports sont les suivantes :

a) Les États membres de la CEE doivent établir leurs rapports dans le cadre d'un processus consultatif transparent, réunissant toutes les parties concernées au niveau national ou au niveau de l'État ;

b) Alors que la colonne « oui/non » des sous-indicateurs devait être remplie dans la phase I (2007) et la colonne « descriptive », dans les phases II (jusqu'en 2010) et III (jusqu'en 2015), les pays sont invités à fournir, dans la mesure du possible, une série complète de données pour l'ensemble des indicateurs à la fin de chaque phase, selon les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable ;

c) Les rapports doivent être adressés au secrétariat par voie électronique, au format Word. Ils doivent être rédigés en anglais. Les États membres sont aussi invités à les communiquer dans les deux autres langues officielles de la CEE (le français et le russe). Les rapports seront diffusés dans les langues dans lesquelles ils auront été reçus. Ils ne seront pas revus par les services d'édition ;

d) La date limite pour la présentation des rapports au secrétariat, compte tenu des procédures de gestion des documents en vigueur à l'ONU, est fixée au 15 janvier 2021 ;

e) Les pays sont également invités à donner des informations complémentaires sous forme d'études de cas ou de « bonnes pratiques », le cas échéant. Le secrétariat de la CEE fournira un cadre pour la présentation des études de cas ;

f) Le secrétariat de la CEE publiera les rapports et les études de cas sur son site Web ;

g) D'ici à 2021, le secrétariat de la CEE établira un rapport de synthèse, dans lequel il mettra en évidence les progrès accomplis et les difficultés rencontrées et tirera des conclusions sur la mise en œuvre de la Stratégie. Les résultats communiqués devraient être présentés à la seizième réunion du Comité directeur, en 2021 ;

h) Les principales parties prenantes sont invitées à soumettre au secrétariat des rapports sur les programmes ou les activités d'appui à la mise en œuvre de la Stratégie.

15. Les principaux documents utiles à l'élaboration des rapports nationaux de mise en œuvre de 2021 sont les suivants :

a) Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (CEP/AC.13/2005/3/Rev.1) ;

b) Modèle de présentation des rapports présenté à l'annexe I du présent document ;

c) Guide pour l'élaboration des rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (ECE/CEP/AC.13/2009/5), dont la version mise à jour sera disponible au quatrième trimestre de 2020 ;

d) Premier rapport intérimaire sur l'application de la Stratégie (2005-2007), « Apprendre les uns des autres : réalisations, difficultés et marche à suivre » (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/3–ECE/CEP/AC.13/2007/2, ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/3/Add.1–ECE/CEP/AC.13/2007/2/Add.1 et ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/3/Corr.1–ECE/CEP/AC.13/2007/2/Corr.1) ;

e) Deuxième rapport d'évaluation de la Stratégie (2008-2010), « Apprendre les uns des autres : réalisations, difficultés et marche à suivre » (ECE/CEP/AC.13/2012/3) ;

f) Troisième rapport d'évaluation de la Stratégie (2011-2015), « Apprendre les uns des autres : réalisations, difficultés et marche à suivre » (ECE/CEP/AC.13/2016/3) ;

g) Publication intitulée *Ten Years of the UNECE Strategy for Education for Development – Evaluation Report on the Implementation of the UNECE Strategy for Education for Sustainable Development from 2005 to 2015* (Dix ans de stratégie de la CEE aux fins de l'éducation pour le développement – Rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE aux fins de l'éducation pour le développement durable de 2005 à 2015)² ;

h) Quatrième rapport d'évaluation de la Stratégie (2016-2018), à venir.

16. Un résumé et une auto-évaluation à remplir par les pays figurent à l'annexe II du présent document.

17. Un calendrier pour l'établissement des rapports est proposé dans l'annexe III du présent document.

² Publication des Nations Unies : ECE/CEP/179.

Annexe I

Modèle de présentation des rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable

Phase de mise en œuvre : 2020-2025

Le présent rapport est soumis au nom du Gouvernement _____ conformément à la décision du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE).

Nom du responsable (coordonnateur national) de la présentation du rapport :

Signature :

Date :

Nom complet de l'organisme :

Adresse postale :

Téléphone :

Adresse électronique :

Site Web :

Nom du fonctionnaire à contacter pour le rapport national (si différent du coordonnateur) :

Point 1³ Faire en sorte que les cadres politiques, réglementaires et opérationnels favorisent la promotion de l'EDD	
<i>S'il y a lieu, veuillez donner des informations sur la situation de votre pays au regard de cet objectif (1 500 caractères au maximum, espaces compris).</i>	
Indicateur 1.1 Des mesures préalables sont prises pour contribuer à la promotion de l'EDD	
Sous-indicateur 1.1.1	Avez-vous désigné un coordonnateur national de la Stratégie de la CEE pour l'EDD ⁴ ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez préciser : a) quel est son poste ; b) de quel(s) ministère(s) ou département(s) ministériel(s) il relève.</i>
Sous-indicateur 1.1.2	Existe-t-il un organisme chargé de coordonner la mise en œuvre de l'EDD ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> a) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> b) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> c) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> d) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez préciser :</i> a) <i>Si l'organisme de coordination est investi d'un mandat ;</i> b) <i>Si son mandat englobe la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'EDD ;</i> c) <i>Quel est son mode de fonctionnement ;</i> d) <i>Si votre gouvernement prend part au mécanisme de coordination multipartites.</i>
Sous-indicateur 1.1.3	Existe-t-il un plan national de mise en œuvre de l'EDD (c'est-à-dire un plan qui comprend l'éducation formelle, non formelle et informelle) ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> a) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> b) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> c) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez préciser :</i> a) <i>Si ce plan comprend la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'EDD et indiquer l'adresse Internet à laquelle il est disponible ;</i> b) <i>Si ce plan national de mise en œuvre de l'EDD fait apparaître les relations avec les ODD, en particulier l'ODD 4 ;</i> c) <i>S'il existe une version mise à jour récemment du plan national de mise en œuvre de l'EDD. Dans l'affirmative, veuillez préciser quels ont été les principaux changements ou mises à jour.</i>
Indicateur 1.2 Des cadres politiques, réglementaires et opérationnels contribuent à la promotion de l'EDD	
Sous-indicateur 1.2.1	L'EDD fait-elle partie de documents de politique nationale applicables ⁵ ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> a) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez préciser à quel niveau et citer les principaux documents d'intérêt :</i> a) <i>Niveau constitutionnel ;</i>

³ Les points 1 à 6 correspondent aux objectifs a) à f) de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (EDD) (CEP/AC.13/2005/3/Rev.1, par. 7).

⁴ Pour les pays dotés d'une structure fédérale, l'adjectif « national » fait référence à l'État fédéral, auquel cas « les données au niveau national » correspondent aux données agrégées provenant des entités infrafédérales.

⁵ On entend par « documents de politique nationale » les stratégies, plans, programmes et directives etc., de portée nationale.

b) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	b) Niveau sectoriel ;																							
c) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	c) Niveau intersectoriel.																							
Sous-indicateur 1.2.2	Indiquer si l'EDD est :																							
a) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	a) Visée par des textes législatifs et réglementaires nationaux relatifs à l'éducation ;																							
b) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	b) Prévues dans les programmes d'enseignement et normes, arrêtés ou prescriptions nationaux applicables à l'éducation formelle, tels qu'ils sont définis par votre système éducatif conformément aux niveaux d'éducation présentés ci-dessous ⁶ ? Dans l'affirmative, veuillez développer votre réponse pour a) et b). Merci de compléter le tableau en cochant (✓) les cases correspondantes.																							
	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Niveaux d'éducation formelle</th> <th>a)</th> <th>b)</th> </tr> <tr> <th>Oui</th> <th>Oui</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la CITE)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>V. Enseignement supérieur (à l'exclusion de l'enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>VI. Aucune information disponible</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Niveaux d'éducation formelle	a)	b)	Oui	Oui	I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la CITE)			II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE)			III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général)			IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)			V. Enseignement supérieur (à l'exclusion de l'enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)			VI. Aucune information disponible		
Niveaux d'éducation formelle	a)		b)																					
	Oui	Oui																						
I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la CITE)																								
II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE)																								
III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général)																								
IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)																								
V. Enseignement supérieur (à l'exclusion de l'enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)																								
VI. Aucune information disponible																								
Sous-indicateur 1.2.3	Les documents directifs ou les textes réglementaires nationaux et les cadres opérationnels applicables prévoient-ils que les programmes d'éducation non formelle et informelle traitent le sujet de l'EDD ?																							
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Dans l'affirmative, veuillez développer votre réponse :																							
Sous-indicateur 1.2.4	Des crédits budgétaires ont-ils été dégagés ou des mesures d'incitation économiques ont-elles été prises dans le but précis de promouvoir l'EDD ?																							
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Dans l'affirmative, veuillez développer votre réponse :																							

⁶ Consultez la cartographie de la Classification internationale type de l'éducation de votre pays à l'adresse suivante : <http://uis.unesco.org/fr/cartographies-de-la-cite>.

<i>Observations finales concernant le point 1</i>	<i>Formuler le cas échéant des observations finales à propos de la mise en œuvre du point 1 qui correspond à l'objectif a) de la Stratégie, à savoir : faire en sorte que les cadres politiques, réglementaires et opérationnels soutiennent l'EDD.</i>
	<p><i>Merci de répondre aux questions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelles actions ou initiatives ont été particulièrement fructueuses, et pourquoi ?</i> • <i>Quelles difficultés votre pays a-t-il rencontrées dans la réalisation de cet objectif ?</i> • <i>Quels autres aspects devraient être pris en compte à l'avenir dans la mise en œuvre de l'EDD concernant cet objectif ?</i>
Point 2	Promouvoir le développement durable par l'apprentissage formel, non formel ou informel
<i>S'il y a lieu, veuillez donner des informations sur la situation de votre pays au regard de cet objectif (1 500 caractères au maximum, espaces compris).</i>	
Indicateur 2.1	Les principaux thèmes⁷ du développement durable sont abordés dans l'éducation formelle
Sous-indicateur 2.1.1	Veuillez préciser quels aspects du développement durable ont de l'importance dans votre pays (par exemple la biodiversité, le genre, l'égalité des genres et les modes de production ou de consommation).
	<p><i>Veuillez remplir le tableau figurant à l'appendice I a) pour indiquer à quels niveaux du système d'éducation formelle les éléments clefs sont intégrés au programme d'études.</i></p> <p><i>En cas de divergence entre les éléments que vous avez énumérés et les résultats qui ressortent du tableau, veuillez faire part de vos observations (1 500 caractères au maximum, espaces compris).</i></p>
Sous-indicateur 2.1.2	Les objectifs d'apprentissage (connaissances, savoir-faire, savoir-être et valeurs ⁸) qui favorisent l'EDD sont-ils expressément intégrés aux programmes ⁹ dans les différents niveaux du système d'éducation formelle ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez préciser quels objectifs d'apprentissage ont de l'importance en ce qui concerne l'EDD dans votre pays en remplissant le tableau qui figure à l'appendice I b).</i>

⁷ Pour de plus amples renseignements, voir le paragraphe 15 du document CEP/AC.13/2005/3/Rev.1.

⁸ Dans certains contextes, le terme « compétence » recouvre les connaissances, les savoir-faire, les savoir-être et les valeurs.

⁹ Préciser s'il s'agit de programmes de portée nationale ou infranationale (au niveau de la province, du territoire, de la région).

Sous-indicateur 2.1.3	Utilisez-vous un cadre particulier pour recenser les objectifs d'apprentissage en ce qui concerne l'EDD ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez préciser (par exemple les compétences en matière d'EDD définies par la CEE¹⁰ ; le site « A Rounder Sense of Purpose »¹¹ ; Les objectifs d'apprentissage en matière de développement durable établis par l'UNESCO¹² ; le document « Key Competencies on Sustainability »¹³ ; ou encore le document européen « Key Competencies Framework for Lifelong Learning »¹⁴).</i>
Sous-indicateur 2.1.4	Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage favorisant l'EDD sont-elles expressément intégrées aux programmes ¹⁵ dans les différents niveaux du système d'éducation formelle ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez remplir le tableau qui figure à l'appendice I c) en indiquant les principales méthodes prévues dans les programmes d'enseignement de votre pays. Dans la négative, précisez quelles méthodes sont le plus souvent employées. Que déduisez-vous des résultats qui ressortent du tableau qui figure à l'appendice I c) (1 500 caractères au maximum, espaces compris).</i>
Indicateur 2.2	Des stratégies de mise en œuvre de l'EDD sont clairement définies
Sous-indicateur 2.2.1	Est-ce que l'EDD :
a) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	a) <i>Fait l'objet d'activités périscolaires ?</i>
b) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	b) <i>Constitue un domaine d'enseignement distinct ?</i>
c) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	c) <i>Est traitée de manière transversale (c'est-à-dire dispensée dans le cadre de certaines matières, mais pas dans l'ensemble du programme) ?</i>
d) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	d) <i>Fait l'objet d'une démarche intégrée (c'est-à-dire dispensée dans l'ensemble du programme) ?</i>
e) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	e) <i>Fait l'objet d'une approche institutionnelle globale (éducation à la citoyenneté mondiale ou EDD intégrées aux valeurs, à la direction et à la gouvernance de l'établissement, aux programmes d'enseignement, à la formation pédagogique, aux pratiques pédagogiques, au cadre d'apprentissage et aux expériences d'apprentissage dans les collectivités et dans la vie en dehors de l'école) ?</i>

¹⁰ Commission économique pour l'Europe, « Apprendre pour l'avenir : Compétences en matière d'éducation au développement durable ». Disponible à l'adresse suivante : https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/esd/6thMeetSC/Learning%20for%20the%20Future_%20Competences%20for%20Educators%20in%20ESD/ECE_CEP_AC13_2011_6%20COMPETENCES%20FR.pdf.

¹¹ Voir www.aroundersenseofpurpose.eu/uk/model_table (en anglais).

¹² A. Leicht, J. Heiss et W. J. Byun (sous la direction de), *Issues and trends in Education for Sustainable Development* (Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2018). Disponible à l'adresse suivante : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000261802> (en anglais).

¹³ A. Wiek, L. Withycombe et C. L. Redman, « Key competencies in sustainability: a reference framework for academic program development », *Sustainability Science*, vol. 6, n° 2 (juillet 2011), p. 203 à 218. Disponible à l'adresse suivante : <https://netzwerk-n.org/wp-content/uploads/2017/01/Wiek-et-al.-2011-Key-competencies-in-sustainability.pdf> (en anglais).

¹⁴ Conseil de l'Union européenne, Recommandation du Conseil du 22 mai 2018 relative aux compétences clefs pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, *Journal officiel de l'Union européenne*, C 189 (2018), p. 1 à 13. Disponible à l'adresse suivante : [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32018H0604\(01\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32018H0604(01)&from=FR) ; et Commission européenne, « Proposition de recommandation du Conseil relative aux compétences clefs pour l'éducation et la formation tout au long de la vie », Document de travail des services de la Commission, SWD(2018) 14 final (Bruxelles, 2018). Disponible à l'adresse suivante : https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:395443f6-fb6d-11e7-b8f5-01aa75ed71a1.0014.02/DOC_1&format=PDF.

¹⁵ Ibid.

Dans le tableau ci-dessous, veuillez attribuer une note, en ce qui concerne les points a) à e), à chaque niveau du système d'éducation formelle, comme suit : 0 – Jamais ; 1 – Rarement ; 2 – Fréquemment ; 3 – Très fréquemment ou systématiquement :

Note par approche stratégique

Niveaux d'éducation	a)	b)	c)	d)	e)
	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la CITE)					
II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE)					
III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général)					
IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)					
V. Enseignement supérieur (à l'exclusion de l'enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)					
VI. Aucune information disponible					

Indicateur 2.3

L'adoption d'une approche institutionnelle globale est favorisée dans le domaine de l'EDD et du développement durable

Sous-indicateur 2.3.1

Existe-il des mesures incitatives (directives, régimes de bourses ou de récompenses, aides financières, appuis techniques, formation du personnel et des enseignants) visant à promouvoir une « approche institutionnelle globale » du développement durable et de l'EDD, notamment la mise en œuvre de projets scolaires en matière d'EDD ?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser quels sont les dispositifs en place aux différents niveaux de votre système d'éducation formelle. Précisez dans le tableau ci-dessous quels niveaux d'éducation sont concernés en cochant (✓) la case correspondante.

Niveaux d'éducation	Oui
I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la CITE)	
II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE)	
III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général).	

	<table border="1"> <tr> <td>IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>V. Enseignement supérieur (à l'exclusion de l'enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>VI. Aucune information disponible</td> <td></td> </tr> </table> <p><i>Veillez communiquer toute information pertinente (exemples à l'appui).</i></p>	IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)		V. Enseignement supérieur (à l'exclusion de l'enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)		VI. Aucune information disponible									
IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)															
V. Enseignement supérieur (à l'exclusion de l'enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)															
VI. Aucune information disponible															
Sous-indicateur 2.3.2	<p>Votre pays participe-t-il à des programmes internationaux d'EDD pour l'éducation formelle, par exemple dans le cadre du réseau « Eco Schools » ou du Réseau des écoles associées de l'UNESCO, ou existe-t-il d'autres exemples de recours à l'approche institutionnelle globale de l'éducation formelle ?</p>														
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<p><i>Dans l'affirmative, veuillez préciser s'il existe à cet égard un système de « récompense » ou de « reconnaissance ».</i></p>														
Indicateur 2.4	L'EDD est soumise à des systèmes d'évaluation et d'amélioration de la qualité														
Sous-indicateur 2.4.1	<p>Y a-t-il des systèmes nationaux ou infranationaux d'évaluation et d'amélioration de la qualité en matière d'EDD ?</p>														
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<p><i>Dans l'affirmative, veuillez donner de plus amples renseignements.</i></p> <p><i>Précisez dans le tableau ci-dessous quels niveaux d'éducation sont concernés en cochant (✓) la case correspondante.</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Niveaux d'éducation</th> <th>Oui</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la CITE)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général).</td> <td></td> </tr> <tr> <td>IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>V. Enseignement supérieur (à l'exclusion de l'enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>VI. Aucune information disponible</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Niveaux d'éducation	Oui	I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la CITE)		II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE)		III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général).		IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)		V. Enseignement supérieur (à l'exclusion de l'enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)		VI. Aucune information disponible	
Niveaux d'éducation	Oui														
I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la CITE)															
II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE)															
III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général).															
IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)															
V. Enseignement supérieur (à l'exclusion de l'enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)															
VI. Aucune information disponible															

Sous-indicateur 2.4.2	Parmi les dimensions ci-après des compétences ou valeurs des apprenants, lesquelles sont évaluées :																																			
a) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> b) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> c) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> d) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<p>a) <i>Les connaissances ?</i></p> <p>b) <i>Les savoir-faire ?</i></p> <p>c) <i>Les valeurs ?</i></p> <p>d) <i>Les savoir-être et les comportements ?</i></p> <p><i>Dans l’affirmative, merci de préciser dans le tableau ci-dessous quels niveaux du système d’éducation formelle sont concernés en cochant (✓) les cases appropriées.</i></p> <table border="1" data-bbox="763 512 1671 1166"> <thead> <tr> <th data-bbox="763 512 1305 612">Niveaux d’éducation</th> <th data-bbox="1305 512 1395 612">a) <i>Oui</i></th> <th data-bbox="1395 512 1485 612">b) <i>Oui</i></th> <th data-bbox="1485 512 1574 612">c) <i>Oui</i></th> <th data-bbox="1574 512 1671 612">d) <i>Oui</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="763 612 1305 692">I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la CITE)</td> <td data-bbox="1305 612 1395 692"></td> <td data-bbox="1395 612 1485 692"></td> <td data-bbox="1485 612 1574 692"></td> <td data-bbox="1574 612 1671 692"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="763 692 1305 772">II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE)</td> <td data-bbox="1305 692 1395 772"></td> <td data-bbox="1395 692 1485 772"></td> <td data-bbox="1485 692 1574 772"></td> <td data-bbox="1574 692 1671 772"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="763 772 1305 884">III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général).</td> <td data-bbox="1305 772 1395 884"></td> <td data-bbox="1395 772 1485 884"></td> <td data-bbox="1485 772 1574 884"></td> <td data-bbox="1574 772 1671 884"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="763 884 1305 995">IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)</td> <td data-bbox="1305 884 1395 995"></td> <td data-bbox="1395 884 1485 995"></td> <td data-bbox="1485 884 1574 995"></td> <td data-bbox="1574 884 1671 995"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="763 995 1305 1107">V. Enseignement supérieur (à l’exclusion de l’enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)</td> <td data-bbox="1305 995 1395 1107"></td> <td data-bbox="1395 995 1485 1107"></td> <td data-bbox="1485 995 1574 1107"></td> <td data-bbox="1574 995 1671 1107"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="763 1107 1305 1166">VI. Aucune information disponible</td> <td data-bbox="1305 1107 1395 1166"></td> <td data-bbox="1395 1107 1485 1166"></td> <td data-bbox="1485 1107 1574 1166"></td> <td data-bbox="1574 1107 1671 1166"></td> </tr> </tbody> </table>	Niveaux d’éducation	a) <i>Oui</i>	b) <i>Oui</i>	c) <i>Oui</i>	d) <i>Oui</i>	I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la CITE)					II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE)					III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général).					IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)					V. Enseignement supérieur (à l’exclusion de l’enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)					VI. Aucune information disponible				
Niveaux d’éducation	a) <i>Oui</i>	b) <i>Oui</i>	c) <i>Oui</i>	d) <i>Oui</i>																																
I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la CITE)																																				
II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE)																																				
III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général).																																				
IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)																																				
V. Enseignement supérieur (à l’exclusion de l’enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)																																				
VI. Aucune information disponible																																				
Sous-indicateur 2.4.3	Les dispositifs d’amélioration de la qualité de l’éducation de votre pays (par exemple les inspections, les systèmes de tutorat, les comités ou les organismes pédagogiques régionaux) s’occupent-ils de l’EDD ?																																			
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l’affirmative, expliquez quel est leur rôle précis.</i>																																			

Indicateur 2.5 Il existe des méthodes et des instruments d'éducation non formelle et informelle permettant de faire avancer les connaissances et les pratiques en matière de développement durable	
Sous-indicateur 2.5.1	Les questions liées au développement durable sont-elles prises en compte dans des activités informelles et dans des activités de sensibilisation ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez développer votre réponse en donnant des informations sur des événements récents et des exemples de bonnes pratiques.</i>
Sous-indicateur 2.5.2	La formation professionnelle (par exemple pour les petites entreprises, les agriculteurs, les syndicats, les associations, etc.) portant sur les questions de développement durable est-elle soutenue ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez développer votre réponse en donnant des informations sur des événements récents et des exemples de bonnes pratiques.</i>
Sous-indicateur 2.5.3	La formation à l'entrepreneuriat social ¹⁶ fait-elle l'objet d'une subvention de l'État ou est-elle encouragée dans votre pays ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez développer votre réponse en donnant des informations sur des événements récents et des exemples de bonnes pratiques.</i>
Sous-indicateur 2.5.4	Existe-t-il des instruments numériques ou informatiques à l'appui de l'apprentissage de l'EDD ¹⁷ ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez développer votre réponse en donnant des informations sur des événements récents et des exemples de bonnes pratiques.</i>
Sous-indicateur 2.5.5	Existe-t-il des moyens de faire participer ou d'inclure les organisations de jeunes pour qu'elles dispensent un enseignement non formel et informel en vue de transformer le savoir et la pratique en matière de développement durable ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmatif, veuillez développer votre réponse en donnant des informations sur des événements récents et des exemples de bonnes pratiques.</i>
Sous-indicateur 2.5.6	Y a-t-il des instruments (études, enquêtes, etc.) pour évaluer les résultats de l'EDD obtenus grâce à l'éducation non formelle ou informelle ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez développer votre réponse, en indiquant notamment les instruments qui se sont révélés les plus efficaces en la matière.</i>

¹⁶ M. Bacigalupo *et al.*, EntreComp: The entrepreneurship competence framework (Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2016). Disponible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/jrc/en/entrecomp> (en anglais).

¹⁷ S. Carretero, R. Vuorikari et Y. Punie, DigComp 2.1 : The Digital Competence Framework for Citizens with eight proficiency levels and examples of use (Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2017). Disponible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/eur-scientific-and-technical-research-reports/digcomp-21-digital-competence-framework-citizens-eight-proficiency-levels-and-examples-use> (en anglais).

Sous-indicateur 2.5.7	Votre gouvernement renforce-t-il la coopération entre les acteurs de l'éducation formelle, non formelle et informelle ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez donner des exemples de coopération entre les acteurs de l'éducation formelle, non formelle et informelle.</i>
Indicateur 2.6	L'EDD est un processus multipartite¹⁸
Sous-indicateur 2.6.1	La mise en œuvre de l'EDD est-elle un processus associant de multiples parties prenantes ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez nommer les principales parties prenantes et préciser les effets essentiels de leur action. Merci de remplir le tableau qui figure à l'appendice II.</i>
Sous-indicateur 2.6.2	L'élaboration d'une stratégie pour l'EDD est-elle un processus associant de multiples parties prenantes ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez développer votre réponse :</i>
Sous-indicateur 2.6.3	La mise en œuvre de l'EDD est-elle un processus associant de multiples parties prenantes ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez développer votre réponse :</i>
Sous-indicateur 2.6.4	L'évaluation de l'EDD est-elle un processus associant de multiples parties prenantes ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez développer votre réponse :</i>
<i>Observations finales concernant le point 2</i>	<i>Veuillez formuler vos éventuelles observations finales à propos de la mise en œuvre du point 2, qui correspond à l'objectif b) de la Stratégie, à savoir : promouvoir le développement durable par l'apprentissage formel, non formel et informel.</i>
	<p><i>Merci de répondre aux questions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelles actions/initiatives ont été particulièrement fructueuses, et pourquoi ?</i> • <i>Comment avez-vous fait face aux difficultés rencontrées dans le cadre de la réalisation de cet objectif ?</i> • <i>Quelles leçons en avez-vous tirées pour les futures activités liées à la mise en œuvre de l'EDD concernant cet objectif ?</i> <p><i>Fournir si possible les études de cas présentant un intérêt en l'espèce.</i></p>

¹⁸ On qualifiera de multipartites les collaborations entre plusieurs partenaires de différents domaines politique, social et économique, tels qu'un vaste ensemble d'acteurs issus des collectivités concernées, et notamment les différents acteurs (organismes publics, enseignants, directeurs d'établissements scolaires) du système éducatif, de la société civile, des entreprises commerciales, du milieu universitaire, des organisations religieuses, etc., réunis pour dialoguer, prendre des décisions et appliquer des solutions visant à résoudre des problèmes collectifs ou à atteindre des objectifs communs. Pour les établissements de l'enseignement supérieur, la question est celle de l'ouverture des universités vers l'extérieur, ce qui implique un large éventail d'initiatives : intégration régionale, coopération avec les entreprises, transdisciplinarité, achats écologiques et coopération en matière de recherche et d'éducation.

Point 3 Renforcer les capacités des enseignants de s'instruire sur l'EDD et d'enseigner ce sujet	
<i>S'il y a lieu, veuillez donner des informations sur la situation de votre pays au regard de cet objectif (1 500 caractères au maximum, espaces compris).</i>	
Indicateur 3.1 L'EDD et les compétences en la matière font partie de la formation¹⁹ des enseignants	
Sous-indicateur 3.1.1	L'EDD fait-elle partie de la formation initiale des enseignants ²⁰ ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez préciser en particulier les compétences en matière d'EDD qui sont expressément prévues dans les programmes de formation²¹.</i>
	<i>Remplir le tableau qui figure à l'appendice III.</i>
Sous-indicateur 3.1.2	L'EDD fait-elle partie des programmes de formation en cours d'emploi des enseignants ou de la formation continue ²² ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez préciser en particulier les compétences en matière d'EDD qui sont expressément prévues dans les programmes de formation en cours d'emploi ou dans la formation continue. Indiquer également dans quelle mesure ces programmes sont obligatoires ou facultatifs.</i>
	<i>Remplir le tableau qui figure à l'appendice III.</i>
Sous-indicateur 3.1.3	L'EDD fait-elle partie de la formation des responsables et des administrateurs d'établissement d'enseignement ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez préciser en particulier les compétences en matière d'EDD qui sont expressément prévues dans les programmes de formation. Indiquer également dans quelle mesure ces programmes sont accessibles et s'ils sont obligatoires ou facultatifs.</i>
	<i>Remplir le tableau qui figure à l'appendice III.</i>
Indicateur 3.2 Les enseignants ont la possibilité de coopérer dans le domaine de l'EDD	
Sous-indicateur 3.2.1	Y a-t-il dans votre pays des réseaux ou forums d'enseignants ou de responsables ou d'administrateurs actifs dans le domaine de l'EDD ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez préciser :</i>
Sous-indicateur 3.2.2	Ces réseaux/forums reçoivent-ils une quelconque aide de la part de l'État ²³ ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez préciser de quelle façon, en indiquant et en décrivant les principales formes d'aide.</i>

¹⁹ L'EDD est envisagée sous l'angle du contenu ou sous l'angle de la démarche adoptée.

²⁰ Pour les établissements d'enseignement supérieur, l'accent est mis ici sur la formation au développement durable et à l'EDD dispensée aux enseignants dans les universités.

²¹ Par exemple les compétences en matière d'EDD définies par la CEE ; le site « A Rounder Sense of Purpose » ; Les objectifs d'apprentissage en matière de développement durable établis par l'UNESCO ; le document « Key competencies on Sustainability » (Wiek *et al.*, 2011) ; ou encore le document européen « Key Competencies Framework for Lifelong Learning ».

²² Pour les établissements d'enseignement supérieur, l'accent est mis ici sur les programmes de formation en cours d'emploi au développement durable et à l'EDD à l'intention des enseignants d'universités.

²³ Y compris des aides directes, des contributions en nature et un appui politique et institutionnel.

<i>Observations finales concernant le point 3</i>	<i>Veillez formuler vos éventuelles observations finales à propos de la mise en œuvre du point 3, correspondant à l'objectif c) de la Stratégie, à savoir : doter les éducateurs des compétences nécessaires pour qu'ils puissent intégrer le développement durable dans leurs programmes d'enseignement.</i>
	<p><i>Merci de répondre aux questions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelles actions/initiatives ont été particulièrement fructueuses, et pourquoi ?</i> • <i>Comment avez-vous fait face aux difficultés rencontrées dans le cadre de la réalisation de cet objectif ?</i> • <i>Quelles leçons en avez-vous tirées pour les futures activités liées à la mise en œuvre de l'EDD concernant cet objectif ?</i> <p><i>Fournir si possible les études de cas présentant un intérêt en l'espèce.</i></p>
Point 4	Assurer l'accès aux outils et aux matériels nécessaires à l'EDD
<i>S'il y a lieu, veuillez donner des informations sur la situation de votre pays au regard de cet objectif (1 500 caractères au maximum, espaces compris).</i>	
Indicateur 4.1	Des outils et des matériels pédagogiques sont élaborés pour l'EDD
Sous-indicateur 4.1.1	Les ressources éducatives libres, les outils et les matériels pédagogiques pour l'EDD :
a) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	a) <i>Sont produits dans votre pays ?</i>
b) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	b) <i>Sont des traductions et des adaptations de sources externes existantes ?</i>
	<i>Dans l'affirmative, veuillez préciser de quelle manière l'État favorise la production d'outils et de matériels pour l'EDD.</i>
Sous-indicateur 4.1.2	Existe-t-il des mécanismes de contrôle de la qualité des matériels pédagogiques et des matériels d'apprentissage ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, existe-t-il des critères ou des directives concernant la qualité des outils et des matériels destinés à l'EDD qui sont :</i>
a) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	a) <i>Financés par les pouvoirs publics ?</i>
b) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	b) <i>Homologués par les pouvoirs publics ?</i>
c) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	c) <i>Testés et recommandés par les pouvoirs publics avant d'être soumis à la sélection des établissements d'enseignement ?</i>
Sous-indicateur 4.1.3	Les outils et matériels pédagogiques destinés à l'EDD sont-ils disponibles :
a) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	a) <i>Pour chaque niveau d'éducation ?</i>
b) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	b) <i>Dans toutes les langues nationales ?</i>

	<p><i>Cocher la case (✓) correspondante dans le tableau ci-dessous.</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Niveaux d'éducation</th> <th>a)</th> <th>b)</th> </tr> <tr> <th><i>Oui</i></th> <th><i>Oui</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la CITE)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>V. Enseignement supérieur (à l'exclusion de l'enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>VI. Aucune information disponible</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Niveaux d'éducation	a)	b)	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la CITE)			II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE)			III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général)			IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)			V. Enseignement supérieur (à l'exclusion de l'enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)			VI. Aucune information disponible		
Niveaux d'éducation	a)		b)																					
	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>																						
I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la CITE)																								
II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE)																								
III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général)																								
IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)																								
V. Enseignement supérieur (à l'exclusion de l'enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)																								
VI. Aucune information disponible																								
Sous-indicateur 4.1.4	Existe-t-il un ou plusieurs registres ou une ou plusieurs bases de données des outils et des matériels pédagogiques relatifs à l'EDD en langue(s) nationale(s) :																							
a) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	a) Accessible(s) sur Internet ?																							
b) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	b) Accessible(s) par d'autres moyens ?																							
	<i>Dans l'affirmative, pour les points a) et b), veuillez préciser qui établit ces registres et bases de données et qui les gère.</i>																							
Observations finales concernant le point 4	<i>Veuillez formuler vos éventuelles observations finales à propos de la mise en œuvre du point 4, correspondant à l'objectif d) de la Stratégie à savoir : assurer l'accès aux outils et matériels nécessaires à l'EDD.</i>																							
	<p><i>Merci de répondre aux questions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Quelles actions/initiatives ont été particulièrement fructueuses, et pourquoi ?</i> <i>Comment avez-vous fait face aux difficultés rencontrées dans le cadre de la réalisation de cet objectif ?</i> <i>Quelles leçons en avez-vous tirées pour les futures activités liées à la mise en œuvre de l'EDD concernant cet objectif ?</i> <p><i>Fournir si possible les études de cas présentant un intérêt en l'espèce.</i></p>																							

Point 5 Promouvoir la recherche-développement en matière d'EDD	
<i>S'il y a lieu, veuillez donner des informations sur la situation de votre pays au regard de cet objectif (1 500 caractères au maximum, espaces compris).</i>	
Indicateur 5.1 Des mesures de promotion de la recherche²⁴ en matière d'EDD sont en place	
Sous-indicateur 5.1.1	Des travaux de recherche relatifs à l'EDD sont-ils menés dans votre pays ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez donner des exemples.</i>
Sous-indicateur 5.1.2	Des ressources sont-elles allouées aux travaux de recherche sur les contenus et les méthodes de l'EDD ²⁵ ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Préciser quelles sont les catégories de financeurs les plus importantes (par exemple des fondations nationales pour la recherche ou la science, des fondations pour la protection de l'environnement, des ministères, des fondations affiliées à un parti, des financeurs privés).</i>
Sous-indicateur 5.1.3	Des études sont-elles menées pour évaluer les résultats de la mise en œuvre de l'EDD dans votre pays ²⁶ ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez préciser :</i>
	<p>a) <i>Les domaines de recherche et les principaux rapports établis ;</i></p> <p>b) <i>Comment la recherche liée à l'EDD se rattache aux stratégies internationales sur le développement durable, par exemple, celles de la CEE, de l'UNESCO, de l'OCDE, du Conseil de l'Europe ou de l'Union européenne ou encore le Programme de développement durable à l'horizon 2030.</i></p>
Sous-indicateur 5.1.4	Les pouvoirs publics accordent-ils des bourses pour des travaux de recherche sur l'EDD :
a) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	a) <i>Au niveau du master ?</i>
b) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	b) <i>Au niveau du doctorat ?</i>
	<i>Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions pour a) et b).</i>
Indicateur 5.2 Le développement et la diffusion de l'EDD sont favorisés	
a) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	a) <i>Les résultats de la recherche et de l'évaluation sont-ils utilisés pour améliorer la mise en œuvre de l'EDD ?</i>
b) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	b) <i>Les chercheurs dans le domaine de l'EDD et les personnes qui conçoivent l'EDD collaborent-ils avec les décideurs politiques pour définir et appliquer les bonnes pratiques et acquérir et mettre à profit de nouvelles connaissances ?</i>
c) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	c) <i>Existe-t-il des mesures incitatives visant à appliquer les connaissances issues de la recherche en matière d'EDD dans le cadre du renforcement des capacités ?</i>

²⁴ Y compris l'appui de différents acteurs tels que l'État, les autorités locales, les entreprises et des organisations ou institutions non gouvernementales.

²⁵ Par exemple, les concepts, l'adoption d'attitudes et l'acquisition de valeurs, le développement des compétences, de l'enseignement et de l'apprentissage, le développement scolaire, l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC), et les techniques d'évaluation incluant les effets socioéconomiques.

²⁶ Il peut s'agir de stratégies nationales ou infranationales, par exemple.

<i>Dans l'affirmative, veuillez développer votre réponse :</i>	
<i>Observations finales concernant le point 5</i>	<i>Veillez formuler vos éventuelles observations finales à propos de la mise en œuvre du point 5, correspondant à l'objectif e) de la Stratégie, à savoir : promouvoir la recherche-développement en matière d'EDD.</i>
	<p><i>Merci de répondre aux questions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelles actions ou initiatives ont été particulièrement fructueuses, et pourquoi ?</i> • <i>Comment avez-vous fait face aux difficultés rencontrées dans le cadre de la réalisation de cet objectif ?</i> • <i>Quelles leçons en avez-vous tirées pour les futures activités liées à la mise en œuvre de l'EDD concernant cet objectif ?</i> <p><i>Fournir si possible les études de cas présentant un intérêt en l'espèce.</i></p>
Point 6 Renforcer la coopération dans le domaine de l'EDD à tous les niveaux dans la région de la CEE et au-delà	
<i>S'il y a lieu, veuillez donner des informations sur la situation de votre pays au regard de cet objectif (1 500 caractères au maximum, espaces compris).</i>	
Indicateur 6.1 La coopération internationale en matière d'EDD est renforcée dans la région CEE et au-delà	
Sous-indicateur 6.1.1	Les pouvoirs publics participent-ils aux réseaux internationaux ²⁷ consacrés à l'EDD ou leur apportent-ils un soutien ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez préciser quels sont ces réseaux et qui les soutient.</i>
Sous-indicateur 6.1.2	Les établissements ou organismes de l'enseignement (formel et non formel) participent-ils à des réseaux internationaux consacrés à l'EDD ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez indiquer les principaux réseaux dans le tableau qui figure à l'appendice IV.</i>
Sous-indicateur 6.1.3	Existe-t-il des mécanismes ou accords de coopération aux niveaux national, bilatéral ou multilatéral dont un volet est expressément consacré à l'EDD ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez donner toute précision utile et indiquer les principaux mécanismes et accords.</i>
Sous-indicateur 6.1.4	Le gouvernement prend-il des mesures visant à promouvoir l'EDD dans des instances internationales en dehors de la région de la CEE ?
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<i>Dans l'affirmative, veuillez énumérer et décrire ces mesures.</i>
<i>Observations finales concernant le point 6</i>	<i>Veillez formuler vos éventuelles observations finales à propos de la mise en œuvre du point 6, correspondant à l'objectif f) de la Stratégie, à savoir : renforcer la coopération dans le domaine de l'EDD à tous les niveaux dans la région de la CEE.</i>
	<p><i>Merci de répondre aux questions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelles actions ou initiatives ont été particulièrement fructueuses, et pourquoi ?</i> • <i>Comment avez-vous fait face aux difficultés rencontrées dans le cadre de la réalisation de cet objectif ?</i>

²⁷ Dans ce contexte, on entend par « réseaux internationaux » les associations, groupes de travail, programmes, partenariats, etc., de portée internationale, qui opèrent aux niveaux mondial, régional et sous-régional.

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelles leçons en avez-vous tirées pour les futures activités liées à la mise en œuvre de l'EDD concernant cet objectif ?</i> <p><i>Fournir si possible les études de cas présentant un intérêt en l'espèce.</i></p>
Point 7	Préserver, utiliser et promouvoir le savoir des peuples autochtones ainsi que le savoir local et traditionnel en matière d'EDD
	<i>Veillez donner des informations aussi précises que possible sur la situation de votre pays au regard de cette question (2 000 caractères au maximum, espaces compris).</i>
	<i>Quelle place cette question occupe-t-elle dans la mise en œuvre de l'EDD dans votre pays ? Veillez donner des informations rendant compte des changements survenus au fil du temps.</i>
Point 8	Conclusions
	<i>Veillez donner des informations supplémentaires aussi précises que possible sur la situation de votre pays au regard de la poursuite de la mise en œuvre de l'EDD (2 000 caractères au maximum, espaces compris).</i>
	<p>a) <i>Quelles sont vos conclusions générales ?</i></p> <p>b) <i>Quelle assistance particulière pourrait être nécessaire pour mettre en œuvre la stratégie de la CEE pour l'EDD dans votre pays ?</i></p> <p>c) <i>Quelles sont les prochaines étapes pour votre pays ?</i></p>

Abréviations : CEE, Commission économique pour l'Europe ; CITE, Classification internationale type de l'éducation ; ECM, éducation à la citoyenneté mondiale ; EDD, éducation en vue du développement durable ; OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques ; ODD, objectifs de développement durable ; TIC, technologies de l'information et des communications ; UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Appendice I a)

Indicateur 2.1, sous-indicateur 2.1.1

Veillez préciser les thèmes clefs du développement durable qui sont expressément intégrés aux programmes d'enseignement ou aux programmes d'études des différents niveaux du système d'éducation formelle en complétant le tableau ci-dessous (*pour chaque thème, veuillez attribuer une note à chaque niveau du système d'éducation formelle, comme suit : 0 – Non intégré aux programmes d'enseignement ou aux programmes d'études ; 1 – Autorisé mais non recommandé dans les programmes d'enseignement ou dans les programmes d'études ; 2 – Recommandé mais non obligatoire dans les programmes d'enseignement ou dans les programmes d'études ; 3 – Explicitement prévu dans les programmes d'enseignement ou dans les programmes d'études. Vous pouvez ajouter des lignes à la fin du tableau pour énumérer les autres thèmes considérés comme essentiels à l'éducation au développement durable*).

Les thèmes figurant dans le tableau ci-dessous sont organisés, dans l'ensemble, conformément aux objectifs de développement durable (ODD).

ODD de référence	Thème	Niveaux de l'éducation formelle					
		I	II	III	IV	V	VI
ODD 1	Lutte contre la pauvreté						
ODD 2	Sécurité alimentaire						
ODD 3	Santé individuelle et familiale (VIH/sida, toxicomanie, etc.)						
ODD 4	Diversité culturelle						
	Contribution de la culture au développement durable						
ODD 5	Égalité des sexes						
ODD 6	Salubrité de l'environnement (qualité de la nourriture et de l'eau potable, pollution, etc.)						
ODD 7	Énergie renouvelable						
	Gestion des ressources naturelles (eau, sols, minéraux, combustibles fossiles, etc.)						
ODD 8	Croissance économique et emplois de qualité						
	Économie circulaire						
	Expérience professionnelle volontaire						
	Collaboration interdisciplinaire au service de la durabilité						
ODD 9	Protection de l'environnement (gestion des déchets, surveillance de l'environnement, évaluation des risques, etc.)						
	Responsabilité sociale des entreprises						
ODD 10	Droits de l'homme (égalité entre les sexes, les races et les générations, par exemple)						
	Pensée critique, repérage des informations fallacieuses, vérification des sources d'information						
ODD 11	Villes et collectivités durables						
	Aménagement rural/urbain						
ODD 12	Modes de vie durables						
	Modes de production ou de consommation						
ODD 13	Changements climatiques et désertification						
ODD 14	Mers et océans						

ODD de référence	Thème	Niveaux de l'éducation formelle					
		I	II	III	IV	V	VI
ODD 15	Diversité biologique et paysagère						
	Principes écologiques/approche écosystémique						
ODD 16	Citoyenneté, démocratie et gouvernance mondiales						
	Entrepreneuriat social						
ODD 17	Éthique et philosophie de l'environnement						
Total							
Autres thèmes essentiels (ajouter autant d'éléments que nécessaire)							

Note : Niveaux d'éducation formelle : I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)) ; II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE) ; III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général) ; IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel) ; V. Enseignement supérieur (à l'exclusion de l'enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8) ; VI. Aucune information disponible.

Votre réponse fera apparaître quels thèmes sont traités aux différents niveaux du système éducatif. La répartition des thèmes est plus importante que le résultat brut.

Appendice I b)

Indicateur 2.1, sous-indicateur 2.1.2

Veillez énumérer les objectifs d'apprentissage les plus pertinents dans votre pays et indiquer à quel(s) niveau(x) du système éducatif ils sont explicitement intégrés aux programmes d'enseignement²⁸ ou aux programmes d'études (*cocher (✓) la ou les cases correspondant au(x) niveau(x) pertinent(s)*).

Acquis scolaires

<i>Objectifs d'apprentissages</i>	<i>I</i>	<i>II</i>	<i>III</i>	<i>IV</i>	<i>V</i>	<i>VI</i>
<i>(Note : Insérez ci-dessous autant de lignes que nécessaire)</i>						

(Note : Insérez ci-dessous autant de lignes que nécessaire)

Note : Votre réponse fera apparaître la variété des résultats aux différents niveaux du système éducatif. La répartition des thèmes est plus importante que le nombre de lignes cochées.

²⁸ Préciser s'il s'agit de programmes de portée nationale ou infranationale (au niveau de la province, du territoire, de la région).

Appendice II

Indicateur 2.6, sous-indicateur 2.6.1

Préciser dans quelle mesure la mise en œuvre de l'éducation en vue du développement durable est un processus multipartite en complétant le tableau ci-dessous. Veuillez donner des exemples de bonnes pratiques. (*Merci d'indiquer les types de parties prenantes concernées en cochant (✓) la case correspondante dans le tableau.*)

<i>Parties prenantes</i>	<i>Classification établie dans la Stratégie de la CEE pour l'EDD</i>		
	<i>Éducation formelle</i>	<i>Éducation non formelle</i>	<i>Éducation informelle</i>
Organisations non gouvernementales			
Collectivités locales			
Syndicats			
Secteur privé/entreprises privées			
Secteur associatif			
Groupes professionnels			
Médias			
Monde universitaire			
Institutions publiques nationales			
Total			
<i>Autres (ajouter autant d'éléments que nécessaire)</i>			

Appendice III

Indicateur 3.1, sous-indicateur 3.1.1 à 3.1.3

Dans le tableau ci-après, veuillez indiquer à quel point l'éducation en vue du développement durable est intégrée à la formation initiale ou à la formation en cours d'emploi des enseignants en attribuant à chaque niveau du système d'éducation la note appropriée, comme suit : 0 – Jamais ; 1 – Rarement ; 2 – Fréquemment ; 3 – Très fréquemment ou systématiquement :

<i>Niveaux d'éducation</i>	<i>Mesure dans laquelle les professionnels de l'enseignement reçoivent une formation en vue d'intégrer l'EDD dans leur pratique*</i>		
	<i>Enseignants</i>		<i>Responsables et cadres**</i>
	<i>Formation initiale</i>	<i>Formation en cours d'emploi</i>	<i>Formation en cours d'emploi</i>
I. Éducation de la petite enfance (Niveau 0 de la CITE)			
II. Enseignement primaire (Niveau 1 de la CITE)			
III. Enseignement secondaire général (Niveaux 2 et 3 de la CITE – enseignement général)			
IV. Enseignement professionnel (Niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE – enseignement professionnel)			
V. Enseignement supérieur (à l'exclusion de l'enseignement professionnel) (Niveaux 5 – enseignement général et 6, 7 et 8)			
VI. Aucune information disponible			

* Il est entendu qu'une formation doit durer au moins une journée (cinq heures de contact au minimum).

** Voir CEP/AC.13/2005/3/Rev.1, par. 54 et 55.

Appendice IV

Indicateur 6.1, sous-indicateur 6.1.2

Liste des principaux réseaux relatifs à l'éducation en vue du développement durable

<i>Réseau</i>	<i>En faites-vous partie ? (Oui/Non)</i>
Copernicus Alliance	
Réseau de centres régionaux d'expertise	
Eco schools	
Réseau des écoles associées de l'UNESCO	
ENSI	
Réseau de la Région européenne entreprenante	
Network 30, SD-education	
Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, la culture et le développement durable	
Convention des Carpates	
Réseau Bridge 47	
Réseau GENE	
Baltique 21	
Regions4	
SHED-Share	

Abréviations : ENSI, Environment and Schools Initiative ; GENE, Global Education Network Europe ; SHED-Share, Sustainability in Higher Education Developers-Share.

Annexe II

Récapitulatif et autoévaluation

Veillez préciser l'état de mise en œuvre des indicateurs énumérés dans le tableau ci-dessous en cochant (✓) la case appropriée.

Compte tenu des réponses données au sujet des indicateurs, veuillez procéder à l'autoévaluation de l'état de mise en œuvre de l'indicateur correspondant dans votre pays. Merci de préciser, si possible, la méthode utilisée pour cette autoévaluation.

Indicateur 1.1	Des mesures préalables sont prises pour contribuer à la promotion de l'EDD	<input type="checkbox"/> Action à engager	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> En progression	<input type="checkbox"/> Achevée
Indicateur 1.2	Des cadres politiques, réglementaires et opérationnels contribuent à la promotion de l'EDD	<input type="checkbox"/> Action à engager	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> En progression	<input type="checkbox"/> Achevée
Indicateur 2.1	Les principaux thèmes du développement durable sont abordés dans l'éducation formelle	<input type="checkbox"/> Action à engager	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> En progression	<input type="checkbox"/> Achevée
Indicateur 2.2	Des stratégies de mise en œuvre de l'EDD sont clairement définies	<input type="checkbox"/> Action à engager	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> En progression	<input type="checkbox"/> Achevée
Indicateur 2.3	L'adoption d'une approche institutionnelle globale est favorisée dans le domaine de l'EDD et du développement durable	<input type="checkbox"/> Action à engager	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> En progression	<input type="checkbox"/> Achevée
Indicateur 2.4	L'EDD est soumise à des systèmes d'évaluation et d'amélioration de la qualité	<input type="checkbox"/> Action à engager	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> En progression	<input type="checkbox"/> Achevée
Indicateur 2.5	Il existe des méthodes et des instruments d'éducation non formelle et informelle permettant de faire avancer les connaissances et les pratiques en matière de développement durable	<input type="checkbox"/> Action à engager	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> En progression	<input type="checkbox"/> Achevée
Indicateur 2.6	L'EDD est un processus multipartite	<input type="checkbox"/> Action à engager	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> En progression	<input type="checkbox"/> Achevée
Indicateur 3.1	L'EDD et les compétences en la matière font partie de la formation des enseignants	<input type="checkbox"/> Action à engager	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> En progression	<input type="checkbox"/> Achevée
Indicateur 3.2	Les enseignants ont la possibilité de coopérer dans le domaine de l'EDD	<input type="checkbox"/> Action à engager	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> En progression	<input type="checkbox"/> Achevée
Indicateur 4.1	Des outils et des matériels pédagogiques sont élaborés pour l'EDD	<input type="checkbox"/> Action à engager	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> En progression	<input type="checkbox"/> Achevée
Indicateur 5.1	Des mesures de promotion de la recherche en matière d'EDD sont en place	<input type="checkbox"/> Action à engager	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> En progression	<input type="checkbox"/> Achevée
Indicateur 5.2	Le développement et la diffusion de l'EDD sont favorisés	<input type="checkbox"/> Action à engager	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> En progression	<input type="checkbox"/> Achevée
Indicateur 6.1	La coopération internationale en matière d'EDD est renforcée dans la région CEE et au-delà	<input type="checkbox"/> Action à engager	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> En progression	<input type="checkbox"/> Achevée

Annexe III

Calendrier proposé pour l'établissement des rapports

Le calendrier proposé ci-dessous pour l'élaboration et la soumission des rapports nationaux de mise en œuvre a pour objectif de faciliter la présentation des rapports par les pays. Il est demandé aux États Membres de respecter la date limite afin de laisser suffisamment de temps pour établir le rapport sur les progrès accomplis pendant la première phase après 2019 (2020-2025) de mise en œuvre de la Stratégie au niveau régional et de permettre la prise en compte de tout examen de la mise en œuvre dans les débats menés sur l'EDD dans le cadre du Comité directeur.

<i>Étape de l'établissement du rapport national</i>	<i>Temps nécessaire</i>	<i>Calendrier indicatif</i>
Élaboration de la première version du rapport	1 mois	1 ^{er} -30 septembre 2020
Concertation multipartite sur le rapport	2 mois	1 ^{er} octobre-30 novembre 2020
Établissement de la version finale du rapport (y compris sa traduction, le cas échéant)	1 mois	1 ^{er} -31 décembre 2020
Date limite pour la soumission du rapport national de mise en œuvre à la Commission économique pour l'Europe		15 janvier 2021